



ALSF

African Legal Support Facility Facilité africaine de soutien juridique

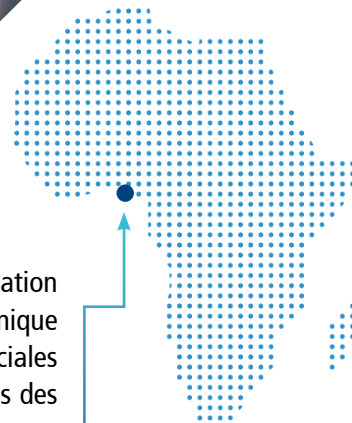
L'ALSF EN QUESTIONS



QU'EST-CE QUE LA FACILITÉ AFRICAINE DE SOUTIEN JURIDIQUE ?

La Facilité africaine de soutien juridique (ALSF) est une organisation internationale qui fournit des conseils juridiques et une assistance technique aux pays africains dans le cadre de la négociation de transactions commerciales complexes, de litiges avec les créanciers et du renforcement des capacités des gouvernements africains. Elle développe et propose également des ressources et publications connexes axées sur le savoir. L'objectif est d'encourager les pays et les investisseurs à conclure des accords équitables, bancables et durables qui apportent de la valeur aux pays africains tout en protégeant leurs droits souverains.

L'ALSF est hébergée par la Banque africaine de développement, à Abidjan, en Côte d'Ivoire.





2008

Création



2010

Début des opérations

POURQUOI LA FACILITÉ AFRICAINE DE SOUTIEN JURIDIQUE A-T-ELLE ÉTÉ CRÉÉE ?

En 2003, les ministres africains des Finances ont pris conscience de l'importance et de la nécessité de mettre en place une institution qui fournirait une assistance juridique aux pays africains, en particulier aux pays pauvres très endettés (PPTÉ), afin de relever le défi tenant aux litiges avec les créanciers et à la négociation de contrats. Les pays africains et la Banque africaine de développement ont créé l'ALSF le 22 décembre 2008.

3 QUI PEUT ÊTRE MEMBRE DE L'ALSF ?

L'adhésion à l'ALSF est ouverte aux États et aux organisations internationales. Vers la fin de l'année 2017, elle comptait 60 membres, dont 53 États et 7 organisations internationales.

2017

7 Organisations internationales

53 États



QUELLE EST L'ORIENTATION STRATÉGIQUE DE L'ALSF ?

Afin de consolider et capitaliser les réalisations amorcées par sa première Stratégie à moyen terme, l'ALSF a élaboré et adopté une nouvelle Stratégie à moyen terme (2018-2022) en 2017. À l'instar du cycle de planification antérieur, la nouvelle Stratégie met l'accent sur les domaines prioritaires suivants :



Renforcement des capacités :

Transfert de connaissances et renforcement des compétences des avocats et des responsables gouvernementaux africains par le biais d'ateliers, de séminaires et de partenariats sur mesure. En outre, l'ALSF élabore, collecte et gère des produits de la connaissance, notamment des manuels pratiques, des outils de facilitation de transactions, des sites Web de précédents jurisprudentiels, des programmes d'études et des plateformes de formation.



Litiges avec les créanciers commerciaux :

Fournir aux pays africains une assistance juridique et technique, par la fourniture de conseils juridiques pour la négociation et le règlement des litiges avec les créanciers. L'objectif est de permettre que les pays tirent pleinement parti de l'Initiative d'allégement en faveur des PPTE.



Services de conseil :

Aider les pays africains à bénéficier de conseils juridiques pour la négociation de transactions commerciales complexes liées aux domaines suivants : 1) ressources extractives ; 2) infrastructures (PPP, électricité, transports) ; et 3) dette publique.



COMMENT L'ALSF SE PROCURE-T-ELLE SES RESSOURCES ?

L'ALSF est principalement soutenue par des contributions volontaires des États et des organisations internationales. Son plus grand bailleur de fonds est le Groupe de la Banque africaine de développement.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE L'ASSISTANCE DE L'ALSF ?

Tous les pays africains peuvent en bénéficier.

QUELS TYPES DE PROJETS L'ALSF FINANCE-T-ELLE ?

L'ALSF apporte une assistance aux pays africains post-PPTTE en vue de les aider à se défendre contre les poursuites intentées par les créanciers commerciaux. Elle aide également les pays africains à négocier des transactions commerciales complexes avec les investisseurs privés. La Facilité fournit des conseils aux gouvernements pour la structuration et la négociation de contrats d'achat d'électricité, de partenariats public-privé (PPP), de contrats de concession, d'accords dans le secteur extractif (pétrole, gaz et mines), d'accords d'investissement et d'émissions d'obligations souveraines. L'ALSF fournit une assistance juridique technique et un financement sous forme de dons et d'avances. Certains dons et avances ne sont remboursables que lorsque les avantages tirés des investissements proposés se manifestent.





COMMENT LES PROJETS DE L'ALSF SONT-ILS IDENTIFIÉS ET MIS EN ŒUVRE ?

Les opérations de l'ALSF sont fonction de la demande. La Facilité commence à étudier les projets lorsque les pays africains lui soumettent des demandes officielles. Les projets sont identifiés par le biais de contacts directs avec les pays, d'événements de renforcement des capacités au cours de conférences ciblées, d'orientation du secteur privé et des partenaires au développement.

Cycle de projets de l'ALSF

Étape 1 Instruction

Analyse
initiale

Requête
officielle

Instruction

Proposition
de projet

Approbation
par le Conseil

Étape 2 Mise en oeuvre

LdA avec le
gouvernement

Sélection du
conseiller
juridique

Décaissement

Suivi

Achèvement
du projet

Étape 3 Évaluation

Rapport
évaluation du
pays

Rapport
évaluation
du conseiller
international

Rapport
évaluation du
conseiller local

Comparaison
ex-ante

Rapport
soumis au
Conseil

COMMENT L'ALSF OPÈRE-T-ELLE ?

Le Conseil de gouvernance est l'organe suprême de l'ALSF ; il gère l'ensemble de l'organisation et est composé de 12 membres et de 12 suppléants.

Collèges électoraux	Nombre de membres
Pays africains	5
Pays OCDE	4
Pays non-régionaux et non-OCDE	1
Organisations internationales	1
Banque africaine de développement	1

Le Conseil de gestion est chargé de la conduite efficace et efficiente de toutes les opérations de l'ALSF, ainsi que de la nomination du Directeur de l'ALSF. Il est composé de cinq membres siégeant à titre personnel et nommés par le Conseil de gouvernance pour des mandats de trois ans, non renouvelables.

Le personnel de l'ALSF, dirigé par son Directeur, est composé d'avocats et autres professionnels. La Facilité est organisée en deux grandes divisions. L'équipe institutionnelle fournit un soutien aux affaires institutionnelles de la Facilité, notamment en ce qui concerne les adhésions, les questions relatives au Conseil de gouvernance et au Conseil de gestion, et d'autres affaires institutionnelles. L'équipe des projets fournit et met en œuvre l'assistance juridique technique ainsi que le financement au profit des pays africains.

10

QUEL EST L'IMPACT DES INTERVENTIONS DE L'ALSF ?

La Facilité fournit des services de conseil efficaces et en temps opportun, un soutien durable au renforcement des capacités et des produits du savoir pertinents. La demande croissante pour les services de la Facilité est le témoignage de la reconnaissance croissante dont elle bénéficie de la part de ses partenaires au développement, de ses parties prenantes et des pays membres régionaux.

Les données probantes indiquent que ses interventions sont pertinentes et ont un impact. À la fin de l'année 2017, l'ALSF avait soutenu les gouvernements africains dans le cadre de la négociation d'accords commerciaux dont la valeur est estimée à 54 milliards de dollars EU en investissements potentiels et de projets énergétiques d'une capacité de plus de 4000 MW. De manière plus générale, ses opérations ont, au fil des années, renforcé la capacité juridique et technique des gouvernements africains à négocier et à conclure des accords équitables et durables qui procureront une valeur économique maximale aux pays africains et protégeront leurs droits souverains. Une synthèse de certaines des réalisations spécifiques clés accomplies à ce jour est présentée ci-dessous. L'ALSF :

GUINÉE-BISSAU

A fourni un soutien dans le cadre de litiges avec ses créanciers, ce qui a permis au pays d'économiser **45 millions de dollars EU**

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

A aidé la RDC à remporter un appel aux États-Unis d'Amérique. Ce succès a permis au gouvernement de la RDC **d'économiser plus de 100 millions de dollars EU** que le pays a utilisé à d'autres fins de développement

TUNISIE

A aidé le gouvernement à recouvrer avec succès un montant de **28 millions de dollars EU** d'actifs détournés

RÉGIONAL

A formé plus de **3 000 professionnels**, notamment des responsables gouvernementaux clés, des avocats, des groupes ciblés de professionnels et des représentants de la société civile ainsi que **plus de 20 cabinets locaux** impliqués dans la négociation de contrats et dans des litiges avec les créanciers dans toute l'Afrique



LIBÉRIA

A aidé le Libéria à renégocier un contrat de concession avec **Firestone Natural Rubber Company**, générant ainsi **des revenus supplémentaires** pour le gouvernement

CAMEROUN

A conseillé avec succès le gouvernement dans le cadre de la négociation d'un produit de couverture du risque de change lié à une émission d'obligations en devise étrangère (Eurobond) d'un montant de **750 millions de dollars EU**. L'étude de récentes émissions d'obligations similaires en Afrique révèle que l'économie potentielle pourrait s'élever à plusieurs centaines de millions de dollars EU. Le capital mobilisé servira à financer un projet d'urgence dans le secteur de l'énergie

NIGER

A soutenu le Niger lors de la négociation de deux concessions minières liées aux projets d'exploitation minière, ce qui a entraîné un flux de revenus supplémentaires de l'ordre de **220 à 330 millions de dollars EU** pour le pays hôte

RÉGIONAL

A élaboré plus de **11 programmes d'études** dans les domaines des négociations minières, des traités d'investissement, des accords de partage de production, des accords de prêt, des contrats d'achat d'électricité et des partenariats public-privé

RÉGIONAL

A élaboré des **boîtes à outils** spécifiques au secteur de l'électricité et au secteur du transport, des accords d'exploitation minière et de PPP types et des Manuels de négociation de CAE, etc.

Afin de consolider davantage ces gains, la nouvelle Stratégie à moyen terme (2018-2022) de l'ALSF se fonde sur trois domaines de résultats clés (DRC), à savoir :



DRC 1 –
Négociations et
accords commerciaux
équitables



DRC 2 – Capacité
juridique renforcée en
Afrique



DRC 3 – Résultats
améliorés en
matière de litiges.



BUREAUX RÉGIONAUX

L'ALSF s'appuie sur les bureaux de la Banque africaine de développement situés dans plus de 30 pays africains.

AFRIQUE DU SUD

339 Witch-Hazel Avenue
Highveld Ext. 78 Centurion,
South Africa
Tél: +27 12 003 6900

ALGÉRIE

3 Rue Hamdani Lahcène,
Hydra BP 148 Algiers, Algérie
Tél : (213) 21 43 53 95
Fax : (213) 21 43 53 92

ANGOLA

Rua Comandante Gika No.3,
Edifício Garden Towers, 18o Andar,
Torre B, Alvalade-Luanda.
Tél : +244 222 701 000/
Fax: +244 222 035 788

ASIE REPRÉSENTATION EXTERNE

7th Floor, Hibiya U-1 Building
1-1-7 Uchisaiwai-cho, Chiyoda-ku,
Tokyo, 100-0011, Japan
Tel: +81 3 4589 8721
Fax: +81 3 4589 8725

BÉNIN

S/C PNUD
Rue des Dominicains Lot 111 –
Zone Résidentielle Cotonou, Bénin
Tél : (+229) 21313134 / 21313079

BURKINA FASO

Immeuble Administratif et
Technique de l'ARTEL 5è Etage
Ouagadougou, Burkina Faso
Tél : +226 50375750/51/53
Fax : +226 50375749

BURUNDI

24, Rue des Travailleurs, Kiriri
B.P. 7543- Bujumbura, Burundi
Tél : +257 22277823/ 22277824
Fax : +257 22277825

CAMEROUN

Immeuble Foul'assi - 1067 bis rue
1750 Nouvelle Route Bastos,
BP 33178- Yaoundé, Cameroun
Tél : (237) 22202761 /22202765
Fax : (237) 22 20 27 64

ÉGYPTÉ

72b, Al-Maahad El-Eshteraky
st. 5th floor Afreximbank Bldg.
– Opposite to Marryland Roxy /
Heliopolis Cairo, Egypt
Tel: (202) 22 563 790/1
Fax: (202) 22 563 792

ÉTHIOPIE

Get-House Building, 7th and 8th
Floor Kirkos Sub-City, Kebele
20/21, House N° 056 Addis
Ababa, Ethiopia P.O. Box 25543 -
1000 Tel: (251) 115 546 336

GABON

1^{er} étage Résidence Saint Georges,
Quartier Kalikak
B.P. 4075 Libreville, Gabon
Tél : +241 01442953 / 07465134 /
+241 07462048 /
Fax :+241 01442951

GHANA

Tafawa Balewa Street, North Ridge
PMB MB 59 Ministries, Accra -
Ghana Tel: (233) 302 66 28 18/
302 66 28 35
Fax: (233) 302 66 28 55

GUINÉE

BAD/PARCGEF Immeuble
« Air France » Ex Fria Base, 7ème
Etage Quartier Almamy, Kaloum
Conakry, Guinée Tél : (+224)
669279031 (+224) 620202073

GUINÉE-BISSAU

Rua Rui Djassi, Bâtiment des
Nations Unies, 4è étage
Bissau, Guinée-Bissau
Tél : (245) 3201348
Fax : (245) 320175

KENYA

Khushee Tower
Longonot Road, Upper Hill
Nairobi, Kenya
Tél: (254) 20 2712925/ (254)
20 2712926/ (254) 20 2712928
Fax: (254) 20 2712938

LIBÉRIA

Sophie Community, Old Congo
Town, P.O. Box 1844, 1000
Monrovia, 10 Liberia
Tel: (+231) 777 11 7773 /
(+231) 777 11 7775

MADAGASCAR

Rue Ravoninahitriniarivo Tour Zital
– 8ème Etage - Ankorondrano
BP 1718 Analakely Antananarivo
101, Madagascar Tél : (261) 2022
643 61, 202264189 Ext. 6000-
6029 Fax : (261) 2022 642 32

MALAWI

2nd Floor, Kang'ombe House
Box 30732 City Centre, Lilongwe,
Malawi
Tél: (265) 177 44 60-62/64
Fax: (265) 1 77 44 69

MALI

Immeuble SODIES HAMDALLAYE -
ACI 2000 B.P. 2950 Bamako, Mali
Tél : (223) 20222885/20222872
Fax : (223) 20222913

MAURITANIE

C/O Ministère des Affaires
Économiques et du
Développement 3ème étage –
Tevragh Zeina (derrière le Palais
des Congrès) B.P. 7653
Nouakchott, Mauritanie

MAURICE

5th Floor, Anglo-Mauritius House
Intendance Street Port Louis,
Mauritius Tél: + 230 2116172
/+230 2127953

MAROC

No 30 lotissement Al-Andalous,
Hay Ryad, Rabat, Morocco BP
21555 Rabat Annakhil,
Tél: (+212)530177300 /530177309
Fax: (+212) 530177360

MOZAMBIQUE

Avenida Tenente Osvaldo Tazama
e Marginal Torres Rani, 4o Andar
Maputo Tél: (+258)21498113

NIGÉRIA

1521 Cadastral Zone A0
Off Memorial Close
Central Business District
Abuja Tél: +234 9 700 2092
+234 9 700 2095

UGANDA

14th Floor, Crested Towers Build-
ing Plot 17/22 Hannington Road
P.O. Box 28509 Kampala - Uganda
Tél: (256) 414 236 166/7
Fax: (256) 414 234 011

RÉPUBLIQUE CENTRE AFRICAINNE

Rue Joseph Degrain (Stade
Municipal) Sainte Sophie
Résidences BP 324 Bangui, RCA

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

294, Boulevard du 30 Juin
6e Etage, Immeuble de la BCDC
Kinshasa/Gombe B.P. 7525
Kinshasa I Tél: (243) 815 560 291
Fax: (243) 815 560 294

RWANDA

Boulevard de l'Umuganda
Building Glory House, 3rd & 4th
floors; Kacyiru Road
P.O. Box 7329
Kigali, Rwanda
Tél: (+250) 252 504250

SÃO TOMÉ-ET-PRINCEPE

S/C Programme des Nations Unies
pour le Développement
Avenue des Nations Unies
BP 109 São Tomé and Príncipe
Tél: (239) 9907116 /
(239) 2221123

SÉNÉGAL

Immeuble Coumba, 2eme étage
Route de Ngor, Zone 12
Les Almadies BP 50544 - CP 18524
RP Dakar, Sénégal Tél: +221
338200888 / 338697544
Fax: +221 338200999

SIERRA LEONE

13 Lamina Sankoh Street 5th & 6th
floor, Bishop Building Freetown,
Sierra Leone
Tél: (232) 76541328

SUDAN

Africa Street, intersection with
Mamoun Behairy Street 3rd Floor,
Building N°20, Block N°10
Al-Emtidad East P.O. Box 644
Khartoum, Sudan
Tél: +249 (0) 156657330

TANZANIE

Garden Avenue, 5th Floor,
International House P.O. Box 6024
Dar Es Salaam, Tanzania
Tél: (255) 22 2125281/2
Fax: (255) 22 2125283

TCHAD

Immeuble BCC, 2ème étage
Avenue Charles de Gaulle
BP 193, N'Djamena, Tchad
Tél: (235) 22524557 / 22524778
Fax: (235) 22524996

TUNISIE

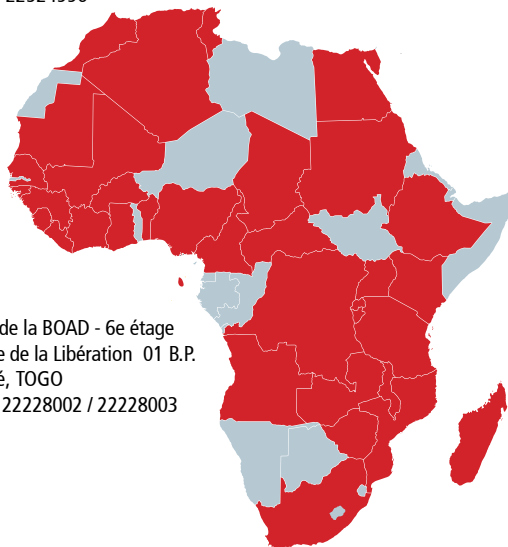
Immeuble Zahrabed
Avenue du Dollar, Les Berges
Du Lac II, Tunis 1053, Tunisia
Tél: (+216) 71102953
Fax: (+216) 71194523

ZAMBIE

Banc ABC House, 746 Church
Road Cathedral Hill, PO Box 51449
Ridgeway, Lusaka, ZAMBIA
Tél: (260) 211 257868/69/74
Fax: (260) 211 257872

ZIMBABWE

5th Floor Joina City Cnr. Jason
Moyo Ave/Julius Nyerere Way
Harare, Zimbabwe
Tél: (263) 4 752 917/838
Fax: (263) 4 779 398



TOGO

Immeuble de la BOAD - 6e étage
68, Avenue de la Libération 01 B.P.
2722 Lomé, TOGO
Tél: (228) 22228002 / 22228003



ALSF

Facilité africaine de soutien juridique
Immeuble CCIA, Plateau 01
B. P 1387 Abidjan, Côte d'Ivoire
Téléphone: (+225) 20 26 35 96
<http://www.aflsf.org>
alsf@afdb.org